Mode d'emploi & informations diverses

Tu trouveras ici quelques indications pour mener à bien le projet du blog de la classe. Je te conseille de laisser ce document à la maison et de le montrer à tes parents.

Qu'est-ce qu'un blog ?

Un blog est un site web constitué d'articles publiés au fil du temps et souvent classés du plus récent au plus ancien. Il s'apparente à un journal de bord ou à un journal de classe. Chaque article est un ajout au blog.

Ce blog de la classe sera créé avec l'aide de la plateforme sécurisée offerte par le canton de Neuchâtel. Afin de créer des comptes de rédacteurs pour les élèves, une adresse de courrier électronique a dû être créée. Celle-ci fait partie du système informatique éducatif suisse appelé « educanet2 » pour offrir le maximum de sécurité. Cette adresse de courriel ne sera pas utilisée dans l'immédiat dans le projet décrit ci-dessous.

À quoi faut-il faire attention ?

Tu seras rédacteur d'un contenu dont tu es responsable. Le modérateur s'assurera que le contenu est compatible avec la charte internet valable à l'école obligatoire. De le cas contraire, l'article ne sera pas publié et le rédacteur sanctionné.

Ton travail sera évalué dans le cadre des leçons de français (production écrite). Tu devras t'efforcer d'écrire le plus correctement possible avant d'envoyer le brouillon. Le modérateur se permettra d'apporter les dernières corrections ou modifications avant la publication.

Comment me connecter ?

Sur le bas de la page d'accueil du blog, http://blogs.rpn.ch/essifr9h/, clique sur « connexion » :

Écris ton ***identifiant*** et ton ***mot de passe*** pour accéder au « ***tableau de bord*** » du blog.

Ces éléments sont personnels et doivent rester confidentiels !

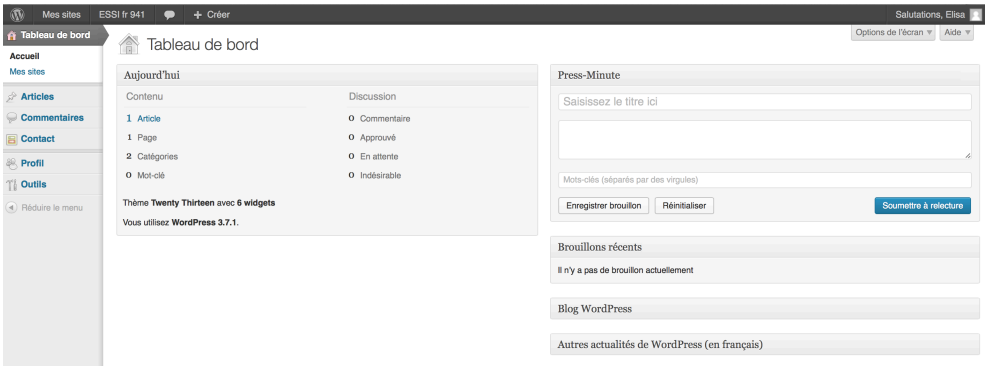

Que devrai-je faire ?

Tu devras écrire des articles selon le plan de travail établi. Un article par jour sera publié sur le blog, week-end et vacances compris. Le choix des sujets est libre, mais le contenu doit être suffisamment pertinent pour être publié.

Il faudra t'organiser pour respecter les délais.

Tu devras penser au lecteur qui découvre ton article : reste clair ! Cela donnera envie de te lire jusqu'au bout.

Selon les sujets, tu pourras donner ton avis. Les lecteurs pourront alors laisser un commentaire auquel tu devras répondre. Tu pourras également ajouter un commentaire aux articles des autres rédacteurs de la classe.

Comment écrire un article ?

Après t'être connecté, clique sur « articles » et « ajouter » :

Tu as alors accès à un éditeur de texte dans le tableau de bord du blog :

Tu peux commencer à écrire !

Pas besoin de signer, ton pseudo (ton prénom) s'affichera dès la publication.

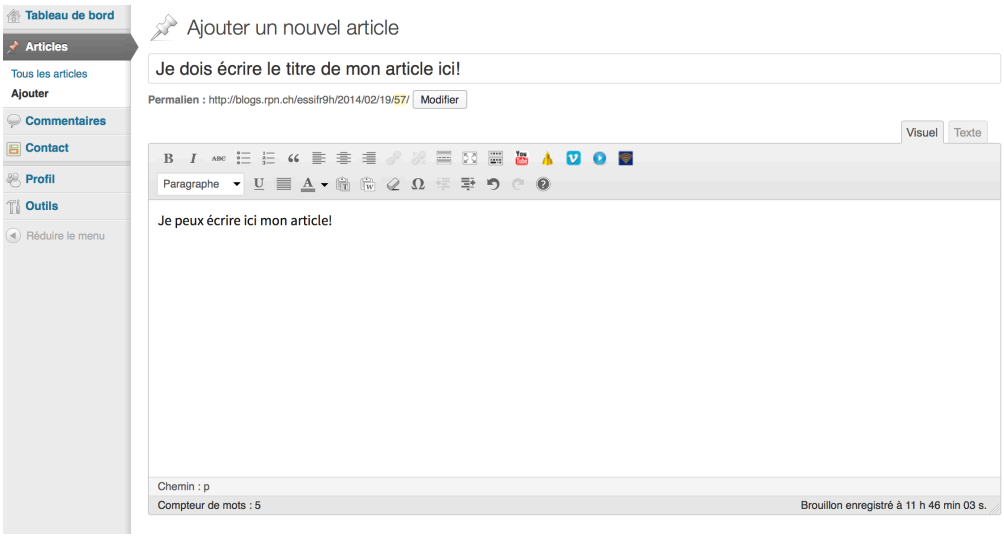

Une fois l'article terminé, il ne faut pas oublier de l'enregistrer comme brouillon!

Tu peux écrire un brouillon plusieurs jours avant la publication. Il est aussi possible de le modifier plusieurs fois, le supprimer ou le garder pour un prochain article à venir, d'en recommencer un autre, ...

Comment le publier ?

Lorsque d'après toi l'article est prêt, tu peux le « soumettre à la relecture » : l'article est alors envoyé au modérateur qui le relira et le publiera.

Tu ne pourras donc pas le publier directement, mais l'enregistrer comme brouillon. La publication sera assurée par le modérateur.

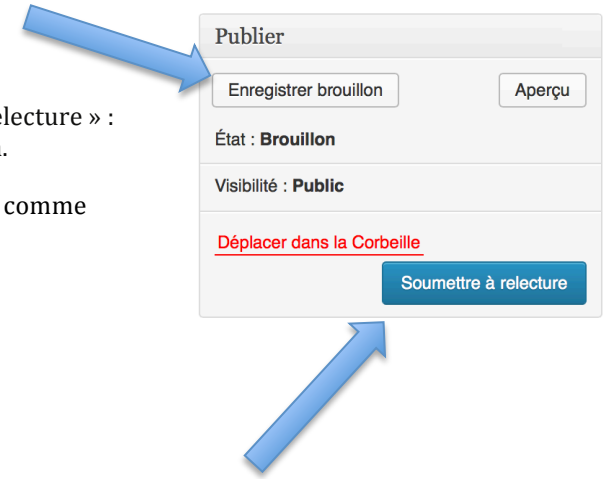

Et maintenant ?

Il ne te reste plus qu'à donner vie à ce blog ;-)